# Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2010 : Nouvelle-Calédonie, session de remplacement 2010 (mars 2011)

**Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème**

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2010 « Nouvelle-Calédonie », mars, sujet de remplacement. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

## Première partie : Histoire ou géographie (18 points)

### Sujet 1 – Histoire : pourquoi et comment les Français ont-ils résisté ?

**Question 1 (document 1)**

Henri Pertret s'est engagé dans la Résistance par patriotisme : il veut une France libre, avec des Français heureux, une France « travailleuse, laborieuse, honnête ». Il est prêt à mourir « volontairement pour ma patrie ». En effet, il a « la conscience tranquille » et juge sa mort honorable. Jusqu'au bout, il garde son courage et sa belle humeur, même si, avoue-t-il, « c'est dur quand même de mourir ».

**Question 2 (documents 2 et 3)**

Les résistants s'organisent de deux manières. En ville, ce sont des groupes clandestins dont les membres mènent une vie normale le jour et agissent en secret. Ils font des journaux clandestins, des sabotages, des renseignements (Lyon est le grand centre de la Résistance). À la campagne, ce sont les maquis, des petits groupes de réfractaires au STO. Ils vivent dans des forêts et des montagnes (Vercors, Limousin, Bretagne, Cévennes...), avec une discipline militaire. Ces groupes font des embuscades et des sabotages, et reçoivent des armes parachutées par les Britanniques dès février 1944. Le graffiti montre aussi une action de propagande : appel à résister.

**Question 3 (documents 1 et 3)**

Les Allemands répondent par la répression. Ils arrêtent et fusillent les résistants, comme Henri Pertret, et traquent les maquis. Ils déciment ceux du Vercors et livrent des combats violents (Limousin, Vercors, mont Mouchet, plateau des Glières). Des représailles visent aussi des civils (Ascq, Tulle, Oradour-sur-Glane).

**Paragraphe argumenté (10 points).** Texte modèle.

Après la défaite de juin 1940, l'Allemagne occupe en partie la France, et le gouvernement de Vichy collabore avec l'occupant. Pourquoi et comment des Français ont-ils choisi de résister ?

**Les motifs de la résistance**

Les Français résistent d'abord par patriotisme et pour retrouver la liberté. Ils refusent la défaite et l'occupation. Il y a aussi l'appel du général de Gaulle à Londres le 18 juin 1940. Ils refusent les persécutions contre les Juifs et les privations. À partir de 1943, ils refusent aussi le STO, qui pousse des milliers de jeunes à entrer dans la clandestinité. Ces engagements se font parfois au prix de leur vie, comme pour Henri Pertret, fusillé à 16 ans.

Ils résistent de plusieurs manières. À la ville, des réseaux et des mouvements impriment des journaux clandestins et collectent des renseignements. Ils aident les prisonniers évadés et les Juifs à se cacher, et font du sabotage. À la campagne, les maquis rassemblent des réfractaires qui mènent des embuscades et des sabotages. Les parachutages d'armes de 1944 les aident. En 1943, Jean Moulin unifie les mouvements dans le Conseil national de la Résistance. En 1944, les résistants participent à la libération du territoire.

Les Allemands et la milice de Vichy répondent par une répression féroce. Elle comprend la torture, les arrestations, la déportation et les exécutions d'otages. Elle détruit aussi les maquis (Vercors) et massacre des civils comme à Oradour-sur-Glane. Malgré cela, la Résistance contribue à la libération de la France en 1944. Elle agit en liaison avec la France libre et les Alliés.

## Sujet 2 – Géographie : les aspects et les limites de la puissance européenne

**Question 1 (documents 1, 2 et 3)**

L'Union européenne exerce sa puissance dans plusieurs domaines. Sa puissance est commerciale (40 % des exportations mondiales) et économique (21 % du PIB mondial). Elle est aussi industrielle (36 % du marché des produits de haute technologie). Elle est également financière et monétaire (euro, 45 % des investissements directs à l'étranger). Son marché unique sans frontière compte 494 millions d'habitants. Elle est aussi une puissance culturelle : on diffuse des langues européennes (anglais, français, espagnol, portugais) dans le monde entier.

**Question 2 (document 1)**

Phrases : « Mais l'Europe est présente sur le terrain : le gros des troupes de la Finul, la force de l'ONU déployée au sud du Liban en septembre 2006, est composée de soldats de pays européens ». Autre phrase : « L'Europe participe aux accords de paix en missionnant des observateurs aux points de passage entre l'Égypte, la Bande de Gaza et Israël ».

**Question 3 (document 1)**

Faiblesses : l'Union européenne n'est pas un État. Elle n'a pas les capacités militaires des États-Unis. Elle n'a pas non plus la puissance financière de l'Arabie saoudite pour peser sur l'Iran ou le Liban. De plus, ses États ont du mal à dégager et à tenir une position commune en politique. Enfin, la présidence tournante tous les six mois gêne la continuité de la diplomatie.

**Paragraphe argumenté (10 points).** Texte modèle.

L'Union européenne, qui compte 27 États en 2007, est l'un des trois pôles de la Triade. Quels sont les aspects de sa puissance et quelles en sont les limites ?

Sa puissance est d'abord économique et commerciale. Avec 494 millions d'habitants et un marché unique, elle représente 21 % du PIB mondial. L'Union réalise aussi 40 % des exportations mondiales. Elle est aussi industrielle et technologique (36 % du marché des produits de haute technologie, Airbus, Ariane). Elle est financière avec l'euro et attire 45 % des investissements directs à l'étranger. Enfin, elle exerce une influence culturelle par la diffusion de ses langues, notamment l'anglais, le français, l'espagnol et le portugais.

Elle est aussi présente dans le monde par l'aide au développement. Elle envoie aussi des soldats ou des observateurs dans des opérations de paix, comme la Finul au Liban.

Mais cette puissance est limitée. L'Union n'est pas un État. Ses membres ont du mal à adopter une politique étrangère et de défense communes. Elle ne dispose pas non plus de capacités militaires comparables à celles des États-Unis. La présidence tournante de six mois complique la diplomatie. Elle ne pèse donc pas autant dans le monde politique qu'en économie. C'est une puissance économique, mais une puissance politique et militaire inachevée.

## Deuxième partie : Éducation civique (12 points)

### Être citoyen en Nouvelle-Calédonie aujourd'hui

**Question 1 (document 1)**

Les Néo-Calédoniens exercent leur citoyenneté française en votant aux élections nationales. L'élection présidentielle a connu 68,14 % de participation au second tour en 2007. Pour les élections législatives, la participation est de 60 % en juin 2007. Ils votent aussi aux élections locales, les provinciales (72 % en 2009).

**Question 2 (documents 1 et 2)**

Oui. Le traité de Maastricht (1992) précise qu'est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre. Les Néo-Calédoniens, qui ont la nationalité française, sont donc citoyens européens. Ils exercent cette citoyenneté en votant aux élections européennes (21,8 % de participation en 2009). Ils ont aussi un droit de pétition devant le Parlement européen.

**Question 3 (document 3)**

Les citoyens de la Nouvelle-Calédonie qui appartiennent au corps électoral restreint (conditions de domicile de dix ans, etc.) votent. Ils élisent les assemblées de province, au scrutin de liste. Elles sont essentielles. Elles gèrent les provinces Nord, Sud et des Îles. Leurs membres forment le Congrès (15 pour la province Nord, 32 pour la province Sud, 7 pour la province des Îles). Il vote les lois du pays et le budget et élit le gouvernement collégial.

**Paragraphe argumenté (8 points).** Texte modèle.

Un Néo-Calédonien est citoyen à plusieurs échelles. Que signifie être citoyen en Nouvelle-Calédonie ?

Il est d'abord citoyen français. Il a la nationalité française, vote à la présidentielle et aux législatives, comme tous les Français de 18 ans. Le Parlement le représente.

Il est aussi citoyen européen, car la nationalité française donne droit à la citoyenneté de l'Union

créée en 1992. Il vote aux élections européennes (mais la participation y est faible, 21,8 % en 2009). Le droit de pétition devant le Parlement européen s'y ajoute.

Enfin, depuis l'Accord de Nouméa (1998), il est citoyen de la Nouvelle-Calédonie. Il a un droit supplémentaire : celui de voter aux élections des assemblées de province et du Congrès. Il faut pour cela faire partie du corps électoral restreint, qui concerne ceux qui sont durablement installés dans l'archipel. Les assemblées de province forment le Congrès, qui vote les lois du pays et élit le gouvernement. Cette citoyenneté exprime la « communauté de destin » entre toutes les communautés du pays.

## Troisième partie : Repères chronologiques et spatiaux (6 points)

**I – Localisation (carte de la France).** Les deux États méditerranéens frontaliers de la France métropolitaine sont l'Espagne et l'Italie. Le cadre de l'Espagne est au sud, au-delà des Pyrénées. Celui de l'Italie est à l'est, au-delà des Alpes. Lille est la grande ville du nord, près de la frontière belge.

Lyon est la grande ville au confluent du Rhône et de la Saône, à l'est du Massif central. La Loire, à colorier en bleu, est le plus long fleuve de France. Elle prend sa source dans le Massif central et traverse la France d'est en ouest. Elle se jette dans l'océan Atlantique, à Saint-Nazaire. Les Alpes, à griser, forment le massif de l'est, à la frontière avec l'Italie et la Suisse.

### Question 2

La capitale de la France est Paris. C'est la grande ville de la vallée de la Seine, dans le Bassin parisien, au nord du pays.

### Question 3 – Tableau

XIIIème siècle : règne de Saint Louis (Louis IX). On construit alors la Sainte-Chapelle à Paris et l'on achève les grandes cathédrales gothiques comme Notre-Dame. Règne personnel de Louis XIV : 1661-1715. La Commune : 1871 (soulèvement du peuple de Paris, de mars à mai 1871, écrasé par l'armée à la « Semaine sanglante »). 1931 : l'Exposition coloniale internationale de Paris, au bois de Vincennes. On y présente les colonies de l'Empire français, dont la Nouvelle-Calédonie.

**Conseils pour le jour J**

- Pour la Résistance, retenez les deux grandes formes d'action (réseaux urbains et maquis) et la réponse de la répression.
- Quand un document est une lettre, expliquez les motifs de l'auteur avec ses propres mots tirés du texte.
- En géographie, comparez les chiffres de l'Union européenne avec ceux des États-Unis et du Japon avant de conclure.
- Distinguez bien les trois échelles de citoyenneté : calédonienne, française et européenne.
- Révisez la carte de France (villes, fleuves, massifs, États voisins) et les événements de l'histoire de Paris.